



**Ce document doit encore faire l'objet  
d'une décision du Conseil communal  
le 8 décembre 2022**

**RAPPORT N° 27/2022  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Communauté intercommunale d'équipements du Haut-  
Léman (CIEHL) – Budget 2023**

---

**RAPPORT DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION  
CHARGÉE DE L'EXAMEN DU BUDGET DE LA CIEHL POUR L'EXERCICE 2023**

---

Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les représentant·e·s des Conseils communaux mentionné·e·s ci-dessous ont examiné avec attention, le 3 novembre 2023, à Blonay – Saint-Légier, le budget 2023 du Conseil administratif de la CIEHL.

La Commission était composée de :

**Présent·e·s****Blonay - Saint-Légier**

Christian  
Pascale  
Mirta

**Chardonne**

Marc

**Corseaux**

Patricia  
Jacques

**Corsier**

Michel

**Jongny**

Harry

**Montreux**

Carole  
Yanick

**La Tour-de-Peilz**

Margaux  
Heraclès

**Vevey**

Diane

**Veytaux**

Natalia  
Marco

**Mesdames et Messieurs :****Ferrari****Yoakim****Olgianti Pelet (suppléante)****Payot****Gremion****Marmier****Wefferli****Roth****Clavadetscher****Hess****Dubuis****Dellas (suppléant)****Von Gunten****Martino****Strebel****Excusé·e·s****Blonay - Saint-Légier**

Jacqueline

**Chardonne**

Louis-Noé  
Bernard

**Corseaux**

Frankie

**Corsier**

Ezekiel  
Martin

**Jongny**

Denise  
Julien

**Montreux**

Ania

**La Tour-de-Peilz**

Nina

**Vevey**

Jérôme  
Jean-Marc

**Veytaux**

Stefania-Gabriela

**Wassenberg (suppléante)****Burnat****Groves (suppléant)****Deloy Trüb (suppléante)****Bürki****Eichenberger (suppléant)****Yezid****Pilliard (suppléant)****Hofer (suppléante)****Hauri****Christen****Roduit (suppléant)****Dinklage (suppléante)**

---

## ORDRE DU JOUR

1. Accueil
  2. Liste de présences
  3. Budget 2023 et préavis y relatif
  4. Divers
  5. Prochaine séance
- 

### 1. ACCUEIL

En l'absence de M. Bovay (retenu par une autre séance), président du Conseil administratif (CA) de la CIEHL pour l'année législative 2022-2023 et syndic de Blonay - Saint-Légier, Mme Pascale Yoakim, conseillère communale, souhaite la bienvenue aux membres de la Commission intercommunale de gestion. Elle salue la présence de M. Olivier Gfeller, membre du CA de la CIEHL et syndic de Montreux et de Mmes Colette Rossier et Laurence Meyer de Stadelhofen, respectivement Cheffe de service et adjointe, au Service des affaires intercommunales de la Riviera.

Elle annonce qu'elle présidera la séance et que M. Christian Ferrari se chargera du rapport. Un apéritif, offert par la Municipalité de Blonay - Saint-Légier, clora cette rencontre.

### 2. LISTE DE PRÉSENCES

Mme Yoakim procède à l'appel des membres.

L'ordre du jour n'appelant pas de remarque, il est suivi tel que prévu.

### 3. BUDGET 2023 ET PRÉAVIS TYPE

Madame la Présidente passe en revue le préavis type sur le budget point par point, qui ne suscite pas d'intervention spécifique de la part de l'assemblée, non plus que le budget lui-même. Le financement du projet de sécurisation et de développement du 2m2c est confirmé par une provision de Fr. 1'000'000.-. Ce qui engendre un résultat négatif prévisible de Fr. 608'425.-. Le capital prévisible au 31.12.2023 est ramené à Fr. 2'172'575.-.

A l'issue de la discussion, la présidente passe au vote. Le budget 2023 de la CIEHL est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

### 4. DIVERS

Mme Rossier répond à plusieurs interrogations de l'assemblée :

- La participation des communes membres est de Fr. 5.- par habitant et le Conseil administratif de la CIEHL n'a pas envisagé de la modifier pour 2023, comme précisé au point 3.1 « Revenus » du préavis. Historiquement, elle a été augmentée à Fr. 7.50 entre 1992 et 1995, afin de faire face aux dépenses prévues. Toutefois, vu le peu de projets à traiter par la CIEHL et les difficultés financières rencontrées par certaines communes ensuite, la contribution a été ramenée à Fr. 5.- par habitant dès 1995, contribution minimum fixée à l'art. 4 de la convention CIEHL. Par ailleurs, il y a eu des velléités de certains membres du Conseil administratif d'augmenter la contribution des communes lors de la dernière législature, mais qui n'ont pas été au-delà, ne faisant pas l'unanimité. Il n'y a pas non plus de demande précise annoncée à ce stade et rien d'aussi conséquent que le projet de 2m2c.

- S'agissant de la participation de la CIEHL au projet de rénovation du 2m2c, il est rappelé que les conseils communaux ont adopté le préavis y relatif, reconnaissant à l'unanimité l'intérêt public régional du projet et par voie de conséquence, le principe d'une participation financière de Fr. 3'000'000.-. La finalisation des travaux n'interviendra pas avant fin 2024 et il a été décidé de provisionner un montant de Fr. 1'000'000.- au budget 2022, puis au budget 2023. Ainsi, il sera possible de financer d'autres projets, grâce au maintien de la contribution annuelle des communes.
- Bien qu'il n'y ait pas de règle précise dans la convention concernant les séances de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL, la loi sur les communes impose l'examen d'un préavis par une commission qui rapporte à son conseil communal. La Commission intercommunale de gestion ne se réunit que deux fois par année, pour l'examen du budget à l'automne et celui des comptes au printemps.

### PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance de la Commission intercommunale de gestion relative à l'examen des comptes 2022 aura lieu le :

- **jeudi 4 mai 2023, à 18h30, à Blonay – Saint-Légier** (lieu précisé ultérieurement).

### CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, c'est à l'unanimité que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers :

- **d'adopter le budget 2023 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

La présidente :  
Pascale Yoakim

Le rapporteur :  
Christian Ferrari

Fait à Blonay - Saint-Légier, le 16 novembre 2022